

DOSSIER DE CANDIDATURE



Distinguer et promouvoir les entreprises qui innovent





Le Palmarès de l'innovation 2004 résulte d'un partenariat associant de grands acteurs de la construction (Ministère de l'Equipement, FFB, CAPEB), un journal national de la presse professionnelle (Moniteur) et des organismes liés au secteur du bâtiment (AQC, OPPBTP, ADEME, ANVAR) pour :

- faire connaître les entreprises qui innovent,
- valoriser leurs innovations,
- les soutenir dans leur volonté d'innover.

Le palmarès de l'innovation s'adresse à des artisans et entreprises qui mettent en œuvre des solutions originales améliorant les pratiques quotidiennes sur les chantiers de bâtiment. Il récompense des innovations techniques, organisationnelles, de sécurité ou environnementales déjà appliquées sur une opération. Il peut aussi bien s'agir de petites innovations que d'innovations de procédés. Par exemple, le palmarès 2002 a récompensé aussi bien une bague d'assistance à la pose de faïence qu'un mannequin de renfort d'huisserie en composite.

Votre candidature peut porter sur les thèmes suivants :

- les techniques de construction en neuf, réhabiltation, entretien
- les conditions de travail, la santé, la sécurité
- l'organisation de l'entreprise, les services, la gestion de chantier
- la qualité environnementale du chantier

Ce palmarès 2004 s'attachera à valoriser votre entreprise dans votre région et au niveau national :

- par des remises de prix dans votre région et à Paris,
- par un numéro spécial du Moniteur, diffusé à 70 000 exemplaires présentant les entreprises et les innovations primées,
- par des articles dans les supports de presse des partenaires,
- par un **cachet " palmarès de l'innovation "** dont votre entreprise pourra se prévaloir pour ses opérations de communication.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, votre innovation est intéressante. N'hésitez pas à porter à notre connaissance vos savoir-faire! Renvoyez votre fiche de candidature avant le 30 juin 2004.









Votre innovation doit porter sur une opération ou u

4 THEMES D'INNOVATION

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN NEUF, RÉHABILITATION, ENTRETIEN

Quatre innovations primées par le Palmarès 2002

- Poutre caisson triangulaire de grande portée
- Attache rapide pour tirer les fils électriques dans les gaines
- Système de fondation préfabriquée
- Mannequin de renfort d'huisserie en composite

Ces innovations peuvent concerner les techniques de réalisation des ouvrages, les matériaux et produits facilitant la mise en œuvre, les outillages et matériels de chantier.

Seront appréciées les initiatives prises par les entreprises relativement à l'utilisation de procédés permettant d'améliorer la qualité et de réduire les pathologies ainsi que celles aboutissant à l'optimisation d'innovations provenant d'industriels, architectes, distributeurs ou bureaux d'études.

Le Palmarès 2004 sera attentif aux solutions d'entreprise permettant d'améliorer la qualité de la mise en œuvre sur le chantier ou en atelier.

CONDITIONS DE TRAVAIL, SANTÉ, SÉCURITÉ

Quatre innovations primées par le Palmarès 2002



- Véhicule aménagé en atelier-maçon
- Table d'assemblage sécurisée pour portes métalliques
- Chasse-cône anti-hématome

Ces innovations peuvent concerner les équipements, matériels ou outillages prenant en compte les risques liés à l'activité physique (chutes, troubles articulaires...) et atténuant certaines tâches pénibles et répétitives.

Il peut également s'agir de démarches sécurité au sein de l'entreprise, ou de méthodes d'organisation ou de coordination permettant d'anticiper les questions de sécurité.

Le Palmarès 2004 sera attentif aux solutions dédiées à l'approvisionnement, au stockage, à la manutention sur le chantier et à l'amélioration du poste de travail.





sur le chantier de bâtiment

ORGANISATION DE L'ENTREPRISE, SERVICES, GESTION DE CHANTIER

Quatre innovations primées par le Palmarès 2002

- Partage d'un salarié pour la maintenance d'équipements de chauffage
- Systèmes anti-graffiti avec gestion en ligne
- Méthode et matériel de levage et de manutention pour grands vitrages
- Plans de positionnement des approvisionnements sur chantier

Ces pratiques innovantes peuvent concerner toutes les phases d'un chantier : prise de commande, préparation et pilotage de chantier, mise en œuvre, maintenance.

Il peut aussi s'agir de préparation en atelier d'éléments d'ouvrages, de l'optimisation des interventions en réhabilitation, de la gestion des interfaces entre corps de métiers, de l'utilisation d'outils informatiques optimisant l'organisation de l'entreprise ou du chantier.

Les pratigues de formation liées à l'introduction d'innovations seront appréciées.

Le Palmarès 2004 sera attentif aux services développés par les entreprises (relations avec le client, démarches qualité, service après-vente), ainsi qu'aux innovations répondant à des situations exceptionnelles ou d'urgence.

LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU CHANTIER

Quatre innovations primées par le Palmarès 2002

- Benne anti-fuite de laitance
- Broyeur de chantier pour réduire les portes en copeaux
- Centre de tri mobile de déchets de chantier
- Container de traitement des diluants et solvants

Ces innovations permettent à l'entreprise de contribuer à la maîtrise de l'impact environnemental du chantier, notamment en site urbain, concernant les nuisances aux riverains, la pollution du sol, de l'air et de l'eau, la consommation des matières premières, la propreté à l'intérieur et aux abords du chantier, la gestion des déchets.

Les initiatives visant aux économies d'énergie et d'eau seront appréciées.

Le Palmarès 2004 sera attentif aux solutions développées par les entreprises sur les chantiers de réhabilitation et de déconstruction.









Pour en savoir plus

Pour tout renseignement,

contactez Christophe

Tél.

Port.

Fax:

Mail:

PFRROCHFAU

01 40 81 24 33

06 73 62 50 16

01 42 46 36 32

dac.com@wanadoo.fr

QUESTIONS PRATIQUES

Comment être lauréat du palmarès?

- Avoir mis en œuvre sur un chantier de bâtiment votre innovation entre le 1er juillet 2002 et le 30 juin 2004.
- Remplir la fiche de candidature simplifiée avec l'aide éventuelle du secrétariat du palmarès (port. 06 73 62 50 16).
- Joindre quelques documents utiles à la compréhension de l'innovation (schémas, photos, description).
- Insérer et poster la fiche et les documents dans l'enveloppe jointe au dossier avant le 30 juin 2004.

Quel est le calendrier du palmarès ?

Du 1er avril au 30 juin 2004 :

les entreprises déposent leur dossier auprès du secrétariat du palmarès

De juillet à septembre 2004 :

étude des dossiers de candidature

Octobre 2004 :

désignation des lauréats par les comités régionaux de l'innovation (les lauréats régionaux participent automatiquement au palmarès national) ; chaque région organise la remise de son palmarès régional.

- Novembre 2004 :
 - désignation des lauréats par le comité national de l'innovation ;
 - remise du palmarès national à Paris.
- Décembre 2004 :

Publication et diffusion de l'ensemble des résultats par le Moniteur

Qui prime les innovations?

Il s'agit du comité régional de l'innovation. Il ne s'agit pas d'un jury, mais d'un groupe de professionnels composé des partenaires du palmarès, d'un architecte, d'un maître d'ouvrage. Chaque comité régional désigne les lauréats de sa région.

Chaque comite regional designe les laureats de sa region.

Comment consulter le règlement du palmarès ?

Le règlement du palmarès 2004 est consultable et téléchargeable à partir du site internet :

http://www.chantier.net/palmares.htm

Le comité régional et le comité national de l'innovation s'engagent à respecter la confidentialité des informations qui leur seront transmises.